



L'an deux mil vingt et un, le 30 juin à 18 heures, le Conseil syndical s'est réuni à Grand Lac Communauté d'Agglomération du Lac du Bourget à Aix-Les-Bains (et visio-conférence), sous la présidence de Sandra FERRARI pour la délibération ci-dessous.

Nombre de membres en exercice :	34.
Nombre de membres présents :	21.

Date de 1ère convocation : 18 juin 2021  
Date d'affichage :

<u>Présents :</u>	<i>Titulaires :</i> BALTHAZARD Pierre-Louis, BRUN Pierre, DUMAZ Gérard, EXERTIER DIT MONNARD Philippe, FABRE Maryse, FERRARI Sandra, GALENE Pierre-Damien, GIMENEZ André, GRELLIER Jean-Marc, HAERINCK Sabrina, HUYNH Antoine, MORAND Marc, PETIT GUILLAUME Sophie, REVOL Karine, SALOMON Marie-Thérèse, TICHKIEWITCH Serge, TRAHAND Cécile, VAIRYO Nicolas, VANIN Gaëtan, VIAL Jean-Marc. <i>Suppléants (votant) :</i> EXERTIER Bruno.
<u>Excusés :</u>	BERTHOMIER Christian (pouvoir à C. TRAHAND), DUMAZ Régis (pouvoir à S. FERRARI), GINOLLIN Pascal (pouvoir à S. TICHKIEWITCH),
<u>Absents :</u>	BASTIEN Patrick, CAMUS Gilles, GENNARO Alexandre, GOGNY Christian, GONTHIER Gérard, LEOUTRE Jean-Marc, MANZATO Jean-Marie, MONTORO Marie-Pierre, POILLEUX Nicolas, POMMAT Dominique, TURNAR Alexandre.

### REGIE SGR - TARIFS DES ACTIVITES ESTIVALES 2021 & HIVERNALES 2021-2022

La présidente rappelle la délibération N° 18-21-C du 31 mars 2021 approuvant les tarifs SGR.

Pour le secteur Savoie Grand Revard, il est proposé

1. de compléter la grille tarifaire relative aux activités estivales ;
2. d'approuver les grilles tarifaires relative aux activités hivernales ;

En conséquence, il est proposé d'approuver les grilles tarifaires annexées.

**Vu** l'arrêté préfectoral portant modification des statuts du syndicat mixte des stations des Bauges  
**Vu** le Code général des collectivités territoriales ;

Le conseil syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité,

→ **APPROUVE** les conditions particulières applicatives, ainsi que les tarifs des activités tels que présentés ;

→ **DIT** que ces tarifs s'appliqueront à compter des dates indiquées.

Fait à AIX-LES-BAINS, le 30 juin 2021

LA PRESIDENTE,  
Sandra FERRARI



PRÉFECTURE de la SAVOIE

07 JUL. 2021

REÇU

Certifié exécutoire  
compte-tenu de la date de transmission en Préfecture, le

☞ Votants :	24
☞ Pour :	24
☞ Contre :	0
☞ Abstention (s) :	0
☞ Blanc (s) :	0

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à compter de la date d'affichage de la décision et de sa transmission au contrôle de légalité, et dans un délai de deux mois à compter de sa notification aux candidats ayant participé à la procédure ou à compter de la réponse du Syndicat mixte, si un recours gracieux a été préalablement déposé.

## RÉGIE DES DOMAINES SKIABLES DE SAVOIE GRAND REVARD

## REDEVANCES ET TARIFS

## CONDITIONS PARTICULIÈRES APPLICABLES AU 1ER SEPTEMBRE 2021

**Saisons d'Été et d'Hiver – Dates prévisionnelles, non contractuelles et indicatives d'ouverture et de fermeture des domaines skiables, sous réserve des conditions d'enneigement et de sécurité des pistes :**

- 1 **Été** : Les activités estivales peuvent être exploitées jusqu'à empêchement total pour cause de neige
- 2 **Alpin** : Du samedi 11 décembre 2021 au dimanche 27 mars 2022, de 9h à 17h
- 3 **Nordique** : De la première neige damable au dimanche 10 avril 2022, de 9h à 17h (20h30 les soirs de Nocturne du Hibou)

**Règles générales :**

Les catégories d'âges sont les suivantes :

- 4 **Été** : «Bambins» jusqu'à 5 ans inclus, «Jeunes» de 6 à 16 ans inclus, «Adultes» de 17 à 69 ans inclus, et «Seniors» à partir de 70 ans, âge requis à l'achat du forfait.
- 5 **Alpin** : «Bambins» jusqu'à 5 ans inclus, «Jeunes» de 6 à 17 ans inclus, «Adultes» de 18 à 69 ans inclus, «Vermeil» 70 ans et +, âge requis à l'achat du forfait.
- 6 **Nordique** : «Bambins» jusqu'à 5 ans inclus, «Jeunes» de 6 à 16 ans inclus, «Adultes» de 17 à 69 ans inclus, « Vermeil » 70 ans et +, âge requis à l'achat du forfait.
- 7 **Aillons-Margériaz** : «Bambins» jusqu'à 5 ans inclus, «Jeunes» de 6 à 17 ans inclus, «Adultes» de 18 à 69 ans inclus, «Vermeil» 70 ans et +, âge requis à l'achat du forfait.
- 8 Les titres sont délivrés sur support RFID, dit «Mains libres», non remboursables, non échangeables sauf puce défectueuse. Tous les supports compatibles avec notre système de billetterie sont acceptés.
- 9 Les titres de 2 jours et plus doivent porter la photo d'identité du porteur, tête nue, sans casque, sans bonnet, sans masque et sans lunettes de soleil.
- 10 Les réductions accordées à quelque titre que ce soit ne sont pas cumulables.
- 11 Il ne peut être délivré qu'un seul et unique titre «Invité» par personne (nom, prénom, date de naissance).  
Pour bénéficier d'une invitation, d'une redevance ou d'un tarif réduit quel-qu'il soit, le demandeur devra produire un
- 12 document portant nom, prénom et date de naissance (Carte Nationale d'Identité, Passeport, Livret de Famille, Carte de Mutuelle, etc.).
- 13 Le forfait «Mixte», qui donne accès aux domaines alpins et nordique, et le forfait «Espace Tubing» sont considérés comme des forfaits de remontées mécaniques. Les forfaits Piste Ski-Roue et Pas de Tir sont des redevances nordiques.

**Redevances et tarifs normaux :**

- 14 Les redevances et tarifs normaux sont applicables à date de délibération pour l'été et à compter du 1er septembre 2021 pour l'hiver.

**Redevances et tarifs réduits :**

- 15 Les redevances et tarifs pré-ventes sont applicables exclusivement du 1er octobre 2021 au 15 novembre 2021, midi (12h00).

- 16 Les redevances et tarifs réduits peuvent être utilisés, sous la responsabilité du Directeur de La Régie, dans les cas de mauvaises conditions météorologiques et/ou de fermetures partielles des domaines skiables et des remontées mécaniques. La décision est prise par domaine (alpin et/ou nordique) et est applicable sur l'ensemble du ou des domaines concernés et sur l'ensemble du périmètre de Savoie Grand Revard. Dans ces cas, la redevance ou le tarif retenu devient tarif unique et nul ne saurait se prévaloir d'un quelconque titre pour obtenir une réduction supplémentaire, sauf dispositions spécifiques à la redevance et au tarif réduit -50%. Selon les prévisions météorologiques et d'enneigement à venir, la délivrance de titres séjour pourra être limitée dans le temps ou suspendue.

17	Les redevances et tarifs réduits peuvent également être utilisés, sous la responsabilité du Directeur de La Régie, pour des opérations promotionnelles exceptionnelles. Lorsqu'elles accompagnent des opérations promotionnelles exceptionnelles des hébergeurs, elles devront faire l'objet d'une convention ad hoc avec le ou les hébergeurs concernés, portant mention des efforts respectifs.
18	Les redevances et tarifs réduits pourront également être utilisés, sous la responsabilité du Directeur et/ou du Régisseur de La Régie, pour indemniser les clients, conformément aux Conditions Générales de Vente.
19	Sont «Étudiants» les porteurs d'une carte d'Étudiant.
21	Pour bénéficier des redevances et tarifs réduits les «Groupes» devront être composés d'au moins 15 personnes, passer une commande unique et effectuer un règlement global.
22	Pour bénéficier des redevances et tarifs réduits, uniquement sur les forfaits 2, 3, 4, 5, 6 et 7 jours, les «Tours Opérateurs» devront au préalable conclure une convention ad hoc avec le service Ventes de La Régie.
23	Pour bénéficier des redevances et tarifs réduits, les «Comités d'Entreprise» et «Amicales du personnel» devront au préalable conclure une convention ad hoc avec le service Ventes de La Régie. Les membres doivent être en possession de leur carte d'adhérent en cours de validité.
24	Les redevances et tarifs réduits -50% sont applicables de plein droit aux handicapés, sur présentation d'un justificatif de handicap, ainsi qu'à un et un seul accompagnant si le handicap le justifie, sur la base du plein tarif adulte.
25	Peuvent bénéficier des redevances et tarifs réduits <b>saison -50%</b> , les salariés employés sur le plateau au minimum du 07 juillet au 29 août 2021 pour l'été et du 18 décembre 2021 au 06 mars 2022 l'hiver, pour au moins 24h hebdomadaires, sur présentation du contrat de travail.
26	Peuvent bénéficier des redevances et tarifs réduits -50%, les détenteurs d'une carte DSF «Invitation 50».
<b>Invités et Accès libre :</b>	
27	Sont en accès libre : les pistes piétons, les pistes raquettes, les pistes «Découverte» en ski nordique.
28	Sur présentation d'un justificatif, peuvent se voir délivrer un titre « Invité » hors support mains-libres, les Bambins de moins de 6 ans en ski nordique.
29	Les moniteurs de ski exerçant habituellement sur le plateau de Savoie Grand Revard et appartenant à l'une des Écoles de ski ou Centres de ski implantés sur le plateau, sur présentation d'une liste établie par l'école ou le centre et de leurs cartes syndicale et professionnelle en cours de validité délivrée par l'État, portant habilitation à enseigner le ski contre rémunération, pourront bénéficier d'un titre "Invité", sous réserve d'avoir préalablement conclu une convention ad hoc avec la Régie, et en contrepartie de leur concours à la régie SGR à l'occasion d'évènements particuliers.
30	Dans le cadre de sorties organisées par les établissements scolaires de Savoie, il est délivré un titre « Invité » alpin aux collégiens participant au Plan Ski Jeunes du Conseil Départemental de la Savoie.
31	Dans le cadre de sorties organisées par les établissements scolaires de Savoie, il est délivré un accès « Invité » nordique aux élèves, de la maternelle à l'université, participant au Plan Ski Jeunes Nordique du Conseil Départemental de la Savoie.
32	Les Éducateurs sportifs communaux, employés par les communes sises dans le périmètre de Savoie Grand Revard ou composant ou étant partie prenante d'un membre du Syndicat Mixte, et participant à l'encadrement du Plan Ski Jeune Alpin ou Nordique du Conseil Départemental de la Savoie, peuvent, sur présentation d'une liste établie par la commune, bénéficier d'un titre « Saison invité » dans leur discipline d'intervention.
33	Peuvent bénéficier d'un titre journée « Invité », les détenteurs d'une carte DSF «Invitation» et, sur justificatif (contrat, dernière fiche de paie ou carte professionnelle avec photo pour la saison en cours), les titulaires d'un contrat de travail à durée indéterminée ou saisonnier pour l'année en cours conclus avec une entreprise d'exploitation d'un domaine skiable.
34	Les forces de l'ordre et les services de secours ainsi que les opérateurs de réseaux ayant des installations implantées sur les domaines skiables, dans le cadre de leurs missions, ont un accès libre aux espaces nordiques et alpins. Toutefois, pour l'utilisation des remontées mécaniques, ils devront se présenter en caisse afin d'obtenir un titre de transport « Invité ».
35	Pour obtenir un titre « Invité », les professionnels concernés par l'accès aux pistes et aux installations devront conclure une convention ad hoc avec La Régie.
36	Sur présentation d'une liste établie en mairie, peuvent se voir délivrer <b>un et un seul</b> titre « Invité Saison », les propriétaires fonciers dont le terrain est grevé par une piste de ski ou une remontée mécanique. Le titre pourra être Nordique, Alpin ou Mixte. L'ayant droit pourra faire bénéficier la personne de son choix de son titre « Invité Saison » ; cette personne devra alors fournir photo, nom et prénom pour la délivrance du titre (cf. point 9). Le justificatif cadastral sera transmis par la mairie à La Régie.

**Dispositions particulières pour les clubs résidents et assimilés du Plateau de Savoie Grand Revard :**

- 37** Sur présentation d'une liste établie et justifiée par chaque club résident ou assimilé du Plateau et conventionné, les licenciés, jusqu'à la catégorie U16 incluse en alpin, U17 incluse en nordique, bénéficient d'un titre « Invité Saison » dans leur discipline. Il peut être délivré un titre « Invité Saison » mixte pour les licenciés en pré-club, catégories U8 et U10 au plus en alpin et U9 et U11 au plus en nordique.
- 38** Sur présentation d'une liste établie et justifiée par chaque club résident ou assimilé du Plateau et conventionné, les licenciés ne répondant pas aux critères de la règle 37 ci-dessus pourront bénéficier d'un titre « Invité Saison » alpin ou nordique s'ils justifient de points FFS et de la participation à un minimum de trois courses fédérales au cours de la saison d'hiver 2019-2020 (pas de courses en 2020/2021).
- 39** Sur présentation d'une liste établie et justifiée par chaque club résident ou assimilé du Plateau et conventionné, les licenciés ne répondant pas aux critères des règles 37 et 38 ci-dessus pourront bénéficier d'un titre « Saison » dans leur discipline relevant des redevances et tarifs réduits -50%.
- 40** Le licencié «Nordique» d'un club résident ou assimilé du Plateau et conventionné pourra obtenir un titre « Saison mixte » en s'acquittant de 80€ s'il relève de la règle 37 (U17 et moins) et 100€ s'il relève des règles 38 et 39 (+ de U17 avec ou sans points FFS).
- 41** Le licencié «Alpin» d'un club résident ou assimilé du Plateau et conventionné pourra obtenir un titre « Saison mixte » en s'acquittant de **26 €** s'il relève de la règle 37 (U16 et moins) et **46 €** s'il relève des règles 38 et 39 (+ de U16 avec ou sans points FFS).
- 42** Sur présentation d'une liste établie et justifiée, chaque club résident ou assimilé du Plateau et conventionné, pourra bénéficier d'un titre « Invité Saison » dans sa discipline pour ses dirigeants bénévoles (membre du conseil d'administration, du bureau, entraîneur ou éducateur bénévole, accompagnateur, officiel), par tranche de 50 licenciés (année sportive n-1), avec un minimum de 4 et un maximum de 10.
- 43** Les clubs résidents et assimilés du Plateau de Savoie Grand Revard sont :  
 Pour Saint-François-de-Sales : Bauges Ski Nordique  
 Pour La Féclaz : le Club des Sports Féclaz Alpin et le Club des Sports Féclaz Nordique  
 Pour Le Revard : le Ski Club d'Aix (alpin) et le Centre École de Ski Nordique du Revard

**RÉGIE DES DOMAINES SKIABLES DE SAVOIE GRAND REVARD**Redevances applicables à compter du **1er septembre 2021****DOMAINE NORDIQUE****MONTANT DES REDEVANCES D'ACCÈS AUX PISTES – HIVER****ADULTES (de 17 à 69 ans inclus)**

	Redevances Normales	Redevances Réduites		
	Adultes	CE, Amicales, Groupes et TO, Exploitation partielle, Opération commerciale	50,00% Handicapés, Salariés plateau (saison uniquement), Exploitation partielle, Opération commerciale, Indemnisation selon CGV	Exploitation partielle, Opération commerciale, Indemnisation selon CGV
Nocturne du Hibou	6,00 €		3,00 €	
Journée	10,00 €	7,00 €	5,00 €	3,00 €
Journée vente en ligne	9,00 €			
2 jours	18,00 €	13,00 €	9,00 €	5,00 €
3 jours	26,00 €	19,00 €	13,00 €	
4 jours	33,00 €	24,00 €	16,50 €	
5 jours	40,00 €	28,00 €	20,00 €	
6 jours	47,00 €	31,00 €	23,50 €	16,00 €
7 jours	54,00 €	33,00 €	27,00 €	
Saison SGR pré-ventes	99,00 €	99,00 €		
Saison SGR	120,00 €	120,00 €	60,00 €	99,00 €

**JEUNES (de 6 à 16 ans inclus) – ÉTUDIANTS – VERMEILS (70 ans et plus)**

	Redevances Normales	Redevances Réduites		
	Jeunes, Étudiants, Vermeils		50,00% Handicapés, Exploitation partielle, Opération commerciale, Indemnisation selon CGV	Exploitation partielle, Opération commerciale, Indemnisation selon CGV
Nocturne du Hibou	6,00 €		3,00 €	
Journée Clé Collège	5,00 €			
Journée	7,00 €		3,50 €	2,00 €
Journée vente en ligne	6,00 €			
2 jours	13,00 €		6,50 €	4,00 €

3 jours	19,00 €		9,50 €	
4 jours	24,00 €		12,00 €	
5 jours	28,00 €		14,00 €	
6 jours	31,00 €		15,50 €	10,00 €
7 jours	33,00 €		16,50 €	
Saison SGR pré-ventes	37,00 €			
Saison SGR	49,00 €		24,50 €	37,00 €
<b>BAMBINS (jusqu'à 5 ans inclus)</b>				
Tous pass nordiques (jour, séjour, saison)		Invité		
<b>PACK FAMILLE (2 adultes + 2 jeunes) (un seul paiement par pack)</b>				
Journée	28,00 €	+ 4 € par jeune supplémentaire		
<b>SCOLAIRES (de 6 ans à l'université, dans le cadre d'activités encadrées par un ou des</b>				
Journée	3,50 €			
<b>CLUBS DE SKI &amp; CENTRES DE LOISIRS (avec convention)</b>				
Journée	6,00 €			
<b>MONITEURS DE SKI (cf. Conditions particulières n°25)</b>				
Saison SGR	Invité			
<b>MUSHERS</b>				
Journée par attelage	15,00 €	Jusqu'à 7 jours consécutifs (n x 15,00 €)		
Saison par attelage	125,00 €			
<b>NAVETTE FÉCLAZ ↔ REVARD</b>				
Titulaire d'une redevance ou d'un forfait en cours de validité		Invité		
Piéton, Autre, ...	2,00 €	Par trajet		
<b>INDEMNITÉ FORFAITAIRE POUR NON PRÉSENTATION DU JUSTIFICATIF DE PAIEMENT DE LA</b>				
Indemnité forfaitaire	Adulte	Jeune	Suite à un contrôle sur piste	
	50,00 €	35,00 €		
<b>SUPPORT TITRE</b>				
Support Mains Libres	1,50 €			
<b>FRAIS D'ENVOI</b>				
Envoi de forfait	5,00 €			
<b>DUPLICATA NORDIQUE</b>				
Tout duplicata Nordique	5,00 €	Délivré dans les 24 heures après la déclaration de perte ou de vol		

**RÉGIE DES DOMAINES SKIABLES DE SAVOIE GRAND REVARD**Tarifs TTC applicables à compter du **1er septembre 2021****DOMAINE ALPIN****TARIFS DES FORFAITS REMONTÉES MÉCANIQUES – HIVER****ADULTES (de 18 à 69 ans inclus)**

	Tarifs Normaux	Tarifs Réduits		
	Adultes	CE, Amicales, Groupes et TO, Exploitation partielle, Opération commerciale	50,00% Handicapés, Salariés plateau (saison uniquement), Exploitation partielle, Opération commerciale, Indemnisation selon CGV	Exploitation partielle, Opération commerciale, Indemnisation selon CGV
4 heures consécutives alpin	18,00 €	15,00 €	9,00 €	
4 heures consécutives alpin vente en ligne	17,00 €			
Journée alpin	20,00 €	17,00 €	10,00 €	8,00 €
Journée alpin vente en ligne	19,00 €			
2 jours alpin	38,00 €	31,00 €	19,00 €	15,00 €
3 jours alpin	54,00 €	44,00 €	27,00 €	
4 jours alpin	69,00 €	56,00 €	34,50 €	
5 jours alpin	84,00 €	67,00 €	42,00 €	
6 jours alpin	97,00 €	78,00 €	48,50 €	40,00 €
7 jours alpin	109,00 €	87,00 €	54,50 €	
Saison alpin SGR pré-ventes	170,00 €	170,00 €		
Saison alpin SGR	210,00 €		105,00 €	170,00 €

**JEUNES (de 6 à 17 ans inclus) – ÉTUDIANTS – VERMEILS (70 ans et plus)**

	Tarifs Normaux	Tarifs Réduits		
	Jeunes, Étudiants, Vermeils		50,00% Exploitation partielle, Opération commerciale, Indemnisation selon CGV	Exploitation partielle, Opération commerciale, Indemnisation selon CGV
4 heures consécutives alpin	15,00 €		7,50 €	
4 heures consécutives alpin vente en ligne	14,00 €			
Journée Clé Collège alpin	10,00 €			
Journée alpin	17,00 €		8,50 €	6,00 €
Journée alpin vente en ligne	16,00 €			

2 jours alpin	31,00 €		15,50 €	12,00 €
3 jours alpin	44,00 €		22,00 €	
4 jours alpin	56,00 €		28,00 €	
5 jours alpin	67,00 €		33,50 €	
6 jours alpin	78,00 €		39,00 €	30,00 €
7 jours alpin	87,00 €		43,50 €	
Saison alpin SGR pré-ventes	135,00 €			
Saison alpin SGR	175,00 €		87,50 €	135,00 €
<b>BAMBINS (jusqu'à 5 ans inclus)</b>				
	Tarifs Normaux		Tarifs Réduits	
	Bambins		50,00%	Exploitation partielle, Opération commerciale, Indemnisation selon CGV
Journée alpin	6,00 €		3,00 €	2,00 €
Journée alpin vente en ligne	5,00 €			
2 jours alpin	10,00 €		5,00 €	4,00 €
3 jours alpin	14,00 €		7,00 €	
4 jours alpin	16,00 €		8,00 €	
5 jours alpin	18,00 €		9,00 €	
6 jours alpin	19,00 €		9,50 €	
7 jours alpin	20,00 €		10,00 €	8,00 €
Saison mixte alpin pré-ventes	35,00 €			
Saison mixte alpin	55,00 €		27,50 €	35,00 €
<b>DOMAINES DÉCOUVERTE</b>				
<b>TK du Tesson - Tapis La Crémaillère au Revard - TK du Gust* - Tapis Les Trives à La Féclaz</b>				
4 heures consécutives alpin	11,50 €			
Journée alpin	13,00 €			
* Télési du Gust ouvert aux skieurs ayant acquitté leur redevance nordique et équipés de skis nordiques				
<b>SCOLAIRES (de la maternelle à l'université, dans le cadre d'activités encadrées par un ou des enseignants)</b>				
<b>CLUBS DE SKI &amp; CENTRES DE LOISIRS (avec convention)</b>				
2 heures consécutives alpin	6,00 €			
4 heures consécutives alpin	8,00 €			
Journée alpin	10,00 €			
<b>MONITEURS DE SKI (cf. Conditions particulières n°25)</b>				
Saison alpin SGR	Invité			
<b>ECOLE DE SKI (sur présentation de la carte de cours)</b>				
2 heures consécutives alpin	13,00 €			

<b>TÉLÉSIÈGE</b>				
<b>Pour activités diverses à la fermeture des pistes uniquement</b>				
Aller simple	7,00 €			
Groupe (10 pers minimum)	5,00 €			par personne
<b>NAVETTE FÉCLAZ ↔ REVARD</b>				
Titulaire d'une redevance ou d'un forfait en cours de validité		Invité		
Piéton, Autre, ...	2,00 €			Par trajet
<b>ESPACE LUGE &amp; TUBBY JUMP</b>				
1 Passage	3,50 €			Espace accessible avec tout forfait alpin ou mixte en cours de validité ou avec pass spécifique. Luge avec freins obligatoires. Jump avec bouées (fournies), skis et snowboard (casque obligatoire).
2 Passages	5,50 €			
5 Passages	13,00 €			
Groupe (50 passages)	88,00 €			
Support rechargeable	1,50 €			
<b>INDEMNITÉ FORFAITAIRE POUR NON PRÉSENTATION DU JUSTIFICATIF DE PAIEMENT DU TITRE DE TRANSPORT</b>				
Indemnité forfaitaire	Adulte	Jeune	Bambin	Suite à un contrôle sur piste
	100,00 €	85,00 €	30,00 €	
<b>DOMAINES D'INITIATION (Tapis Les Trives &amp; Tapis La Crémaillère)</b>				
Tout public 4h consécutives	7,00 €			
Tout Public journée	10,00 €			
<b>SUPPORT TITRE</b>				
Support Mains Libres	1,50 €			
<b>FRAIS D'ENVOI</b>				
Envoi de forfait	5,00 €			
<b>DUPLICATA ALPIN</b>				
Tout duplicata Alpin ou Mixte	5,00 €			Délivré dans les 24 heures après la déclaration de perte ou de vol

**RÉGIE DES DOMAINES SKIABLES DE SAVOIE GRAND REVARD**Tarifs TTC applicables à compter du **1er septembre 2021**

DOMAINE ALPIN + NORDIQUE

TARIFS DES FORFAITS MIXTES – HIVER

**ADULTES (de 18 à 69 ans inclus)**

	Tarifs Normaux	Tarifs Réduits		
	Adultes	CE, Amicales, Groupes et TO, Exploitation partielle, Opération commerciale	50,00% Handicapés, Salariés plateau (saison uniquement), Exploitation partielle, Opération commerciale, Indemnisation selon CGV	Exploitation partielle, Opération commerciale, Indemnisation selon CGV
Journée mixte	21,00 €	17,00 €	10,50 €	
2 jours mixte	40,00 €	31,00 €	20,00 €	
3 jours mixte	57,00 €	44,00 €	28,50 €	
4 jours mixte	73,00 €	56,00 €	36,50 €	
5 jours mixte	89,00 €	67,00 €	44,50 €	
6 jours mixte	103,00 €	78,00 €	51,50 €	
7 jours mixte	116,00 €	87,00 €	58,00 €	
Saison mixte SGR pré-ventes	199,00 €	199,00 €		
Saison mixte SGR	239,00 €		119,50 €	199,00 €
Saison Pass Bauges pré-ventes	280,00 €	280,00 €		
Saison Pass Bauges	380,00 €		190,00 €	280,00 €

**JEUNES (de 6 à 17 ans inclus) – ÉTUDIANTS – VERMEILS (70 ans et plus)**

	Tarifs Normaux	Tarifs Réduits		
	Jeunes, Étudiants, Vermeils		50,00% Exploitation partielle, Opération commerciale, Indemnisation selon CGV	Exploitation partielle, Opération commerciale, Indemnisation selon CGV
Journée mixte	18,00 €		9,00 €	
2 jours mixte	33,00 €		16,50 €	
3 jours mixte	46,00 €		23,00 €	
4 jours mixte	59,00 €		29,50 €	
5 jours mixte	70,00 €		35,00 €	
6 jours mixte	82,00 €		41,00 €	
7 jours mixte	91,00 €		45,50 €	
Saison mixte SGR pré-ventes	142,00 €			

Saison mixte SGR	187,00 €		93,50 €	142,00 €
Saison Pass Bauges pré-ventes	220,00 €			
Saison Pass Bauges	320,00 €		160,00 €	220,00 €
<b>BAMBINS (jusqu'à 5 ans inclus)</b>				
	Tarifs Normaux		Tarifs Réduits	
	Bambins		50,00% Exploitation partielle, Opération commerciale, Indemnisation selon CGV	Exploitation partielle, Opération commerciale, Indemnisation selon CGV
Journée mixte	6,00 €		3,00 €	2,00 €
2 jours mixte	10,00 €		5,00 €	4,00 €
3 jours mixte	14,00 €		7,00 €	
4 jours mixte	16,00 €		8,00 €	
5 jours mixte	18,00 €		9,00 €	
6 jours mixte	19,00 €		9,50 €	
7 jours mixte	20,00 €		10,00 €	8,00 €
Saison mixte SGR pré-ventes	35,00 €			
Saison mixte SGR	55,00 €		27,50 €	35,00 €
<b>MONITEURS DE SKI (cf. Conditions particulières n°25)</b>				
Saison mixte SGR		invité		
<b>INDEMNITÉ FORFAITAIRE POUR NON PRÉSENTATION DU JUSTIFICATIF DE PAIEMENT DU TITRE DE TRANSPORT</b>				
Indemnité forfaitaire	Adulte	Jeune	Bambin	Suite à un contrôle sur piste
	105,00 €	90,00 €	30,00 €	
<b>SUPPORT TITRE</b>				
Support Mains Libres	1,50 €			
<b>FRAIS D'ENVOI</b>				
Envoi de forfait	5,00 €			
<b>DUPLICATA MIXTE</b>				
Tout duplicata Alpin ou Mixte	5,00 €	Délivré dans les 24 heures après la déclaration de perte ou de vol		
<b>DISPOSITION SPÉCIFIQUE AUX FORFAITS MIXTES</b>				
Les recettes TTC générées par les forfaits mixtes séjours ou saisons seront réparties au réel de la présence alpin/nordique selon le coefficient suivant : 2 présences nordiques = 1 présence alpin. Si, pour des raisons techniques, la répartition au réel ne peut être effectuée, elle se fera forfaitairement comme suit : 75% Alpin (TVA 10%) et 25% Nordique (non assujetti à la TVA)				

**RÉGIE DES DOMAINES SKIABLES DE SAVOIE GRAND REVARD**

Redevances applicables à compter du 1er septembre 2021

**DOMAINES NORDIQUES****MONTANT DES REDEVANCES D'ACCÈS AUX PISTES – HIVER 2021-2022**

<b>Nordic Pass</b>		
	<b>Adulte (à partir de 17 ans)</b>	<b>Jeune (de 6 à 16 ans inclus)</b>
Nordic Pass National (tarif prévente*)	180,00 €	60,00 €
Nordic Pass National (tarif normal)	210,00 €	70,00 €
Nordic Pass 73 (tarif prévente*)	120,00 €	45,00 €
Nordic Pass 73 (tarif normal)	140,00 €	52,00 €
Nordic Pass 73 Opération commerciale	120,00 €	45,00 €

\* tarif prévente valable du 01/10/2021 au 15/11/2021 à midi.

**RÉGIE DES DOMAINES SKIABLES DE SAVOIE GRAND REVAR****Tarifs TTC applicables à compter du 1er mai 2021****ÉTÉ****(du 1er mai 2021 à la fin d'exploitation ou pour cause de neige ou raisons de sécurité)****ESPACE TUBING (LUGE & JUMP)**

1 Passage	3,50 €	Bouée obligatoire et mise à disposition En solo à partir de 5 ans <b>et</b> une taille de 1m Dès 3 ans avec un accompagnant de 16 ans ou + Casque recommandé jusqu'à 12 ans
2 Passages	5,50 €	
5 Passages	13,00 €	
Support rechargeable	1,50 €	
Groupe (15 Pers. & +)	11€ pour 5 Passages (hors support rechargeable)	

**TSF L'ORIONDE (PIÉTONS & VTT)**

	Bambin jusqu'à 5 ans inclus	Jeune 6-16 ans inclus Groupe +15 pers.	Adulte 17 à 69 ans inclus	Seniors 70 ans & +
1 Passage Piéton & VTT	5,00 €	5,00 €	5,00 €	5,00 €
½ Journée	5,00 €	10,00 €	12,00 €	5,00 €
Journée	6,00 €	12,00 €	14,00 €	6,00 €
2 jours consécutifs	9,50 €	20,00 €	24,00 €	9,50 €
3 jours consécutifs	13,50 €	29,00 €	34,00 €	13,50 €
4 jours consécutifs	17,00 €	34,00 €	40,00 €	17,00 €
5 jours consécutifs	20,00 €	40,00 €	48,00 €	20,00 €
6 jours consécutifs	22,50 €	45,00 €	54,00 €	22,50 €
7 jours consécutifs	24,50 €	49,00 €	59,00 €	24,50 €
Support rechargeable	1,50 €	1,50 €	1,50 €	1,50 €

**ÉTÉ SGR (TSF L'ORIONDE PIÉTON & VTT + ESPACE TUBING)**

	Bambin jusqu'à 5 ans inclus	Jeune 6-16 ans inclus Groupe +15 pers.	Adulte 17 à 69 ans inclus	Seniors 70 ans & +
Saison Été SGR	30,00 €	60,00 €	85,00 €	30,00 €
Support rechargeable	1,50 €	1,50 €	1,50 €	1,50 €

**STADE MULTI-ACTIVITÉS (SKI-ROUES – BIATHLON)**

	Bambin jusqu'à 5 ans inclus	Jeune 6-16 ans inclus Groupe +15 pers.	Adulte 17 ans et +	écoles de ski - structures événementielles
½ journée Piste	Invité	5,00 €	6,00 €	4,00 €
½ journée Pas de tir	Invité	6,00 €	8,00 €	8,00 € par couloir (1 à 2 pers max/couloir) 4,00 € pers/sus/couloir
Saison Piste	Invité	40,00 €	55,00 €	
Saison Piste + Pas de Tir	Invité	50,00 €	70,00 €	
Support rechargeable	1,50 €	1,50 €	1,50 €	1,50 €

**ORGANISMES CONVENTIONNÉS****ESPACE TUBING (LUGE & JUMP) – CARTE « AIX RIVIERA PASS »**

2 Passages	4,00 €
------------	--------

**TSF L'ORIONDE (PIÉTONS & VTT)**

	MCF		CLUBS SKI SGR	
	Jeune 0-16 ans inclus	Adulte 17 ans et +	Jeune 0-16 ans inclus	Adulte 17 ans et +
½ Journée	5,00 €	8,00 €	5,00 €	8,00 €
Journée	6,00 €	10,00 €	6,00 €	10,00 €
Support rechargeable	1,50 €	1,50 €	1,50 €	1,50 €

**ÉTÉ SGR (TSF L'ORIONDE PIÉTON & VTT)**

	CLIC VTT		CLUBS SKI SGR		MCF
	Poussins à Cadets	Juniors et +	Jeune 0-16 ans inclus	Adulte 17 ans et +	Moniteur
Saison Été SGR	25,00 €	42,50 €	25,00 €	42,50 €	42,50 €
Support rechargeable	1,50 €	1,50 €	1,50 €	1,50 €	1,50 €

**DISPOSITIONS DIVERSES AUX TARIFS ÉTÉ**

La ½ journée s'entend le matin jusqu'à 13h ou l'après-midi à partir de 14h

Pour les clubs hors SGR, les comités hors Savoie et les fédérations étrangères les tarifs 1/2 journée ouvrent un accès journée.

Tous les tarifs Été existent à -50% pour délivrance selon dispositions des Conditions particulières (cf. clauses 24, 26, 27 &amp; 39)